

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVS-SA), ainsi que les archives sont disponibles [ici](#).

Le BHVS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Pour accéder à la thématique souhaitée, cliquez directement sur le titre

		<u>Fièvre aphteuse en Afrique du Nord</u> : De nouveaux cas en Libye
		<u>Fièvre catarrhale ovine en Europe</u> : Premières déclarations en Espagne et Serbie
		<u>Fièvre de la Vallée du Rift en Afrique</u> : Un cas sur une antilope au Sénégal
		<u>Fièvre West Nile en Europe</u> : Deux nouveaux foyers en Allemagne
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène</u> : Premiers cas aux Pays-Bas
		<u>Peste porcine africaine (Europe, Asie et Océanie)</u> : Poursuite des déclarations en Allemagne
		<u>Usutu en France</u> : Premières identifications en 2020 chez des merles
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe, Rage en Europe, Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis



Pas ou peu d'évolution
significative de la situation
épidémiologique



Situation épidémiologique en
évolution



Situation épidémiologique
préoccupante



Nouvelle fiche



Fiche actualisée

Les textes en gris clair reprennent des textes de la/des semaine(s) précédente(s)



DE NOUVEAUX CAS EN LIBYE

Les essentiels

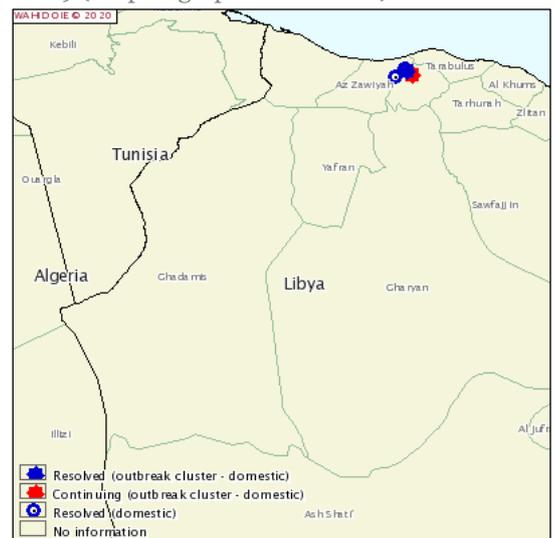
- **Libye** : Quatre nouveaux foyers ovins de fièvre aphteuse ont été confirmés le 20/09/2020 dans la même région que les cinq foyers confirmés en février-mars 2020.

-Rédigé en collaboration avec le LNR fièvre aphteuse de l'Anses-

Le 11/02/2020, un premier foyer de fièvre aphteuse avait été détecté au sein d'un élevage de 450 ovins de la région de Tarabulus (Tripoli) dans le nord-ouest du pays, à une centaine de kilomètres de la Tunisie (source : rapport OIE du 31/03/2020). Il s'agissait d'un diagnostic sérologique. La souche n'a pas été identifiée mais le sérotype A avait été rapporté.

Quatre nouveaux foyers ovins avaient ensuite été déclarés dans la même région (source : rapport OIE du 19/04/2020). Il s'agissait d'un cluster de trois foyers détectés le 25/03/2020 au sein de trois élevages, avec un total de 2 908 ovins parmi lesquels 950 ont présenté des signes cliniques et 151 sont morts, et d'un autre foyer détecté le 30/03/2020 au sein d'un élevage de 300 ovins parmi lesquels 50 avaient présenté des signes cliniques et quatorze sont morts. Des taux de mortalité de 5 % avaient été observés au sein du cluster et de l'autre foyer (Figure 1). Quatre nouveaux foyers de 94 ovins au total et dont quatorze présentaient des signes cliniques ont été confirmés dans la même région le 20/09/2020 (résultat positif en Elisa) suite à une suspicion en date du 06/09/2020 (source : rapport OIE du 20/09/2020) ce qui porte à neuf le nombre de foyers ovins déclarés dans cette zone depuis le 11/02/2020 (Figure 1). A noter qu'aucun prélèvement n'était rapporté positif pour le sérotype O, contrairement à ceux diagnostiqués en Lybie en 2019 (Cf. paragraphe ci-dessous).

Figure 1. Localisation des cinq premiers foyers de fièvre aphteuse détectés entre le 11/02 et le 25/03/2020 (bleu) et les quatre foyers confirmés le 20/09/2020 (rouge) (source : [OIE au 20/09/2020](#)).



Le sérotype A topotype A/Africa/G-IV avait été signalé en 2018 en Égypte et en Algérie, ainsi qu'en Tunisie en 2017 (source : LNR fièvre aphteuse, WRLFMD rapport Algérie). La dernière déclaration du sérotype A en Libye remontait à 2009, il s'agissait du topotype A/Iran-05 (source : LNR fièvre aphteuse, WRLFMD rapport Libye). Les derniers foyers de fièvre aphteuse en Libye dataient de mai 2019, il s'agissait du sérotype O (source : rapport OIE du 12/06/2019). D'après le rapport sur la situation mondiale de la fièvre aphteuse édité par la FAO et la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse de décembre 2019, deux lignées circulent au Maghreb et en Égypte : la lignée O/EA-3 et la lignée A/Africa/G-IV.

D'après le rapport trimestriel de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EUFMD), la source de ces foyers n'est pas identifiée mais les mouvements d'animaux depuis le sud du pays et le Tchad sont considérés comme un risque notable. En effet, une enquête sérologique et virologique récente a montré la circulation des sérotypes A, O, SAT1 et SAT2 - avec une prédominance de ce dernier, dans ce pays qui exporte chaque année de nombreux animaux vers la Libye (Abdel-Aziz et al., 2019). Du fait de l'insécurité en Libye, les troupeaux sont regroupés dans des zones de pâtures partagées dans le Nord du pays ce qui favorise la transmission. La commission EUFMD note que la vaccination dans ce pays n'est plus réalisée depuis 2016.





PREMIERES DECLARATIONS EN ESPAGNE ET SERBIE

Les essentiels

- **Espagne** : Première déclaration de la saison avec un foyer de sérotype 8
- **France** : Onze foyers de sérotype 8 cette semaine dont un premier foyer en Mayenne
- **Grèce** : Poursuite des déclarations en Grèce. Un total de 38 foyers de sérotype 4 déclarés cette semaine
- **Italie** : Six foyers de sérotype 4 déclarés cette semaine
- **Serbie** : Premières déclarations de la saison avec trois foyers de sérotype 4 déclarés cette semaine

En 2020, le nombre de foyers de FCO a fortement augmenté à partir du 01/07/2020 au niveau européen, date considérée comme le début de la saison 2020 pour la présente fiche. La figure 1 montre la distribution des foyers de FCO du 01/07 au 25/10/2020 avec des foyers de sérotype 4 dans le sud et l'est de l'Europe (Grèce, Italie, Macédoine du Nord, Roumanie, Serbie) et de sérotype 8 à l'ouest (France, Luxembourg) et au sud (Espagne) de l'Europe.

Le tableau 1 présente la date de confirmation des premiers foyers par type de cheptel et par pays en précisant le nombre de foyers déclarés depuis le 01/07/2020 et le nombre de foyers déclarés la semaine précédente. La carte précisant les sérotypes circulant dans les zones de restriction de l'Europe est disponible sur le site de l'UE ([carte au 23/10/2020](#)).

Bulgarie

La Bulgarie a confirmé le 09/10/2020 ses premiers cas de FCO, de sérotype 4, chez des chevreuils chassés dans le centre du pays (source : Commission européenne ADNS au 12/10/2020). Un nouveau cas chez un **cerf élaphe** a été notifié le 15/10/2020, toujours de sérotype 4. Cet animal avait été retrouvé mort dans la région de Loven à l'ouest des premiers cas découverts dans la région de Sliven (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).

Croatie

La Croatie a déclaré le 16/10/2020 quatre foyers bovins de FCO de sérotype 4 dans la région d'Istrie. Ils ont été détectés dans le cadre d'un protocole de surveillance programmée (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).

Espagne

L'Espagne a notifié son premier cas de FCO, de sérotype 8 le 21/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020). Le bovin infecté était issu d'un élevage de 80 bovins situé dans la région de Elizondo près de la frontière avec la France (extrême sud-ouest de la France).

France

Depuis le 01/01/2018, les sérotypes 4 et 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire français métropolitain (source : DGAL).

Des formes cliniques de FCO de sérotype 8 ont été observées dans les départements de l'extrême sud-ouest de la France continentale depuis août 2020. Deux premiers foyers de sérotype 8 ont ainsi été confirmés le 20/08/2020 dans les Landes chez une vache gestante, et le 17/08/2020 dans les Hautes-Pyrénées chez une brebis gestante. Dans ces deux foyers les animaux présentaient des signes cliniques. Dans les Landes, la vache ayant avorté présentait également de l'abattement, une anorexie, de l'hyperthermie, une congestion des muqueuses nasales et buccales associée à du jetage et du ptyalisme. Le diagnostic de la FCO a été demandé en parallèle de la surveillance de la brucellose. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 26). Dans les Hautes-Pyrénées, des symptômes évocateurs de FCO sont apparus le 02/08/2020 sur une brebis gestante : abattement, anorexie, hypothermie, congestion des muqueuses nasales et buccales. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 25). La brebis est morte le 07/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

Depuis ces deux premiers foyers, 43 autres foyers avec forme clinique ont été déclarés. Six départements du pays sont désormais concernés dont cinq départements du sud-ouest (l'Ariège, la Haute-Garonne, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées) et la Mayenne (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020). Parmi les onze foyers déclarés cette semaine, neuf l'ont été dans le sud-ouest les deux autres dans le département de la Mayenne. Ces deux foyers concernent des élevages bovins de 65 et 128 animaux (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020). Ceci porte à 45 le nombre de foyers (avec signes cliniques) de FCO sérotype 8 déclarés depuis le 01/06/2020 (Tableau 1 et Figure 1).

Grèce





FIEVRE CATARRHALE OVINE EN EUROPE



En 2020, les premiers foyers ont été déclarés le 31/07/2020 (n=8). Dans le cadre de la surveillance événementielle, dix-neuf nouveaux foyers ovins de sérotype 4 ont été notifiés le 16/10/2020 (foyers confirmés entre le 22/09 et le 13/10/2020). Entre le 19 et le 25/10/2020, 38 nouveaux foyers de sérotype 4 ont été notifiés. Un total de 272 foyers a été confirmé depuis le 01/07/2020 (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020).

Tableau 1. Nombre de foyers de FCO par pays et type de cheptel du 01/07 au 25/10/2020 inclus (sources : Commission européenne ADNS au 25/10/2020). *NB : Les modalités de notification peuvent différer selon les pays (cf ci-dessus). Les élevages mixtes ovin/bovin ou caprin/bovin sont indiqués entre parenthèses.*

Pays	Type de cheptel	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Sérotype(s) concerné(s)
			confirmés pour la saison 2020 ¹	déclarés du 19/10 au 25/10	
Allemagne	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	09/10/2020	2	0	8
Bulgarie	Espèce sauvage	09/10/2020	3	0	4
Croatie	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	16/10/2020	4	0	4
Espagne	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	21/10/2020	1	1	8
France	Ovins caprins	17/08/2020	15	1	8
	Bovins	20/07/2020	21(+9)	6(+4)	8
Grèce	Ovins caprins	30/07/2020	263	34	4
	Bovins	19/08/2020	8(+1)	3(+1)	4
Italie	Ovins caprins	01/07/2020	16	5	4
	Bovins	24/07/2020	8	1	4
Luxembourg	Ovins caprins	06/10/2020	1	0	8
	Bovins	07/09/2020	10	0	8
République de Macédoine du Nord	Ovins caprins	09/07/200	380	0	4
	Bovins	06/08/2020	3(+1)	0	4
Roumanie	Ovins caprins	02/09/2020	1	0	4
	Bovins	/	/	/	/
Serbie	Ovins caprins	19/10/2020	2	2	4
	Bovins	20/10/2020	(1)	(1)	/

¹ Pour la présente fiche, il est considéré que la saison 2020-2021 de FCO en Europe a débuté le 01/07/2020, date à partir de laquelle le nombre de foyers a fortement augmenté en Europe.



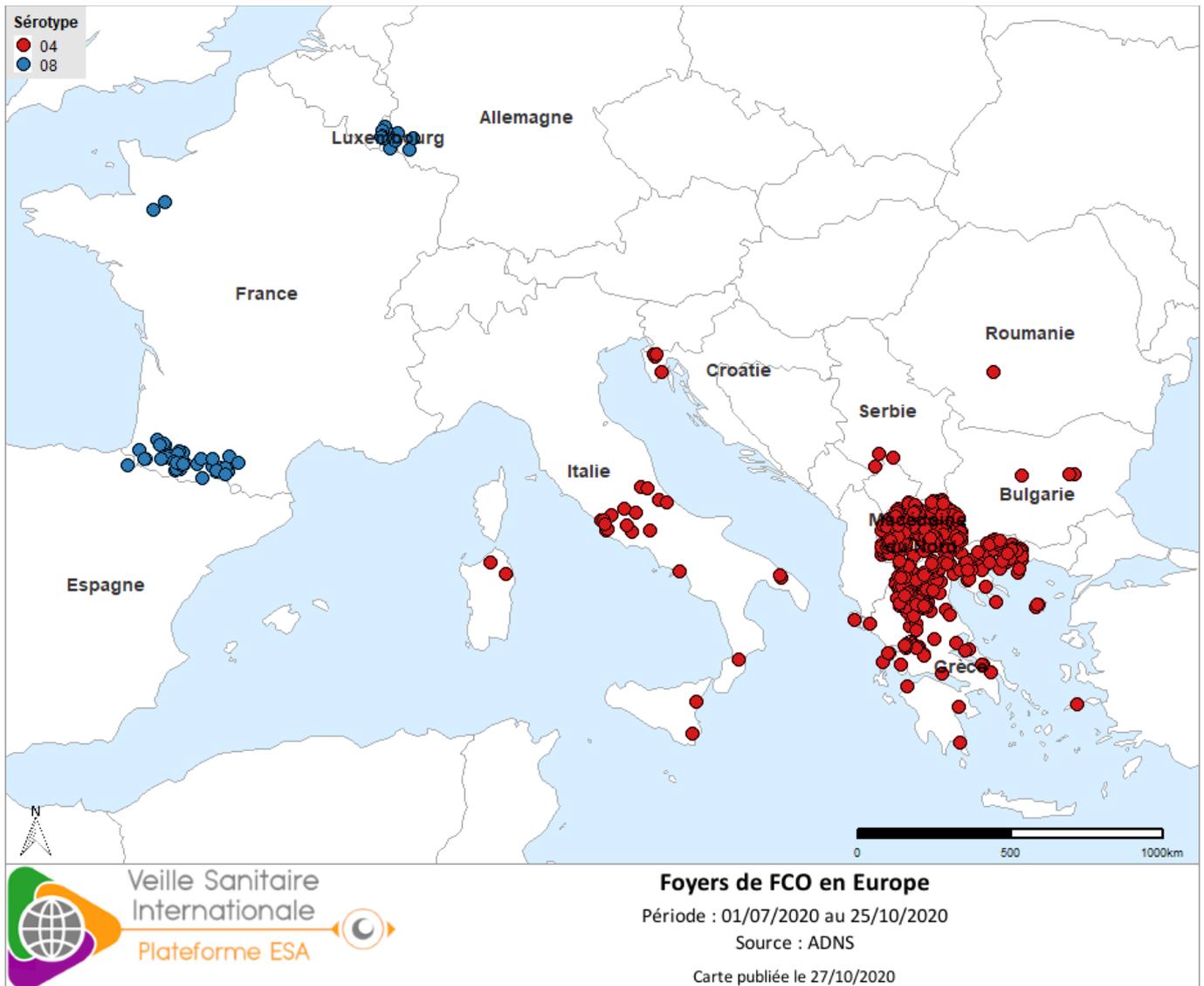


Figure 1. Localisation des foyers de FCO déclarés du 01/07 au 25/10/2020 en Europe. A noter que les trois foyers bulgares sont des foyers dans la faune sauvage (source : Commission européenne ADNS au 18/10/2020)

Italie

Depuis le 01/07/2020 l'Italie a notifié 24 foyers de FCO de sérotype 4 (Tableau 1). La région des Pouilles est nouvellement atteinte (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020). Cinq des six foyers notifiés entre le 19/10 et le 25/10/2020 concernent des élevages ovins de 22 à 842 animaux situés dans des régions précédemment touchées. Quatre sont situés dans le centre du pays (régions de Rome, à l'ouest) ; le cinquième est situé en Sicile. Un foyer bovin a été notifié dans un élevage de 35 animaux dans la région de Pescara au centre-est du pays (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020).

L'Italie avait par ailleurs déclaré a posteriori le 23/06/2020 deux foyers de sérotype 1, dans le sud de l'Italie et en Sicile, qui dataient de novembre 2019. Cela illustre la circulation de ce sérotype 1 en Italie continentale, et pas uniquement en Sicile et en Sardaigne (source : Commission européenne ADNS au 23/06/2020). Un foyer BTV-1 avait été confirmé le 17/06/2020 en Sicile au sein d'un élevage bovin (source : Commission européenne ADNS au 18/06/2020).

Luxembourg

Depuis le 14/09/2020 le Luxembourg a déclaré dix foyers bovins et un foyer caprin de FCO, les premiers depuis 2009. Il s'agit de foyers bovins de FCO de sérotype 8 confirmés entre le 07 et le 14/10/2020 et un foyer caprin confirmé le 06/10/2020. Les derniers foyers déclarés (lors de la saison 2008-2009) étaient également de sérotype 8 (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).

Serbie





La Serbie a notifié ses trois premiers foyers de FCO de la saison. Ces foyers de sérotype 4 ont été confirmés le 19/10/2020. Deux foyers ont été confirmés au sein d'élevages ovins de 7 et 460 animaux. Le premier était proche de la frontière avec le Monténégro. Le second a été observé dans une région voisine dans le sud du pays. Le troisième foyer a été observé dans un élevage d'ovins et de bovins (composé de 12 animaux) de cette même région. L'animal atteint de FCO ayant déclenché la notification était un ovin (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020).

Contexte de la FCO en Europe depuis 2014 (Source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020, Figure 2)

A noter que depuis le 01/01/2018 la France est en zone réglementée pour les sérotypes 4 et 8 de la FCO et à compter de cette date seuls les foyers liés à des formes cliniques de FCO sont notifiés via l'ADNS. Les données utilisées dans le présent document sont issues de la base de données ADNS. Chaque Etat membre est responsable des déclarations.

Saison 2014-2015

Le virus de la FCO de sérotype 1 est apparu en Italie continentale en janvier 2014 puis a atteint la Sardaigne et la Sicile. En novembre 2014 ce sérotype est apparu en Espagne, jusque-là atteinte uniquement du sérotype 4. Fin 2014 la FCO de sérotype 1 touchait l'ensemble de l'Italie au sud de l'Emilie-Romagne.

La FCO de sérotype 4 a ensuite été détectée dans le sud de l'Espagne puis en juin 2014 dans le sud de la Grèce avant d'atteindre le nord du pays puis la Macédoine du Nord et la Bulgarie en juillet 2014. Elle s'est ensuite étendue en Roumanie, en Serbie, en Moldavie, en Ukraine, en Hongrie et sur tout le pourtour adriatique dont la région des Pouilles en Italie début 2015.

Saisons 2015-2016 et 2016-2017

En septembre 2015, la France a déclaré des foyers de FCO de sérotype 8 dans le centre du pays. Le virus a ensuite diffusé petit à petit en France sur une diagonale nord-est / sud-ouest suivi d'une densification des cas jusqu'au début de l'année 2017. L'Italie notifiait toujours des foyers de FCO de sérotype 1 sur l'ensemble de son territoire au sud de l'Emilie Romagne et des foyers de FCO de sérotype 4 dans la région des Pouilles et en Calabre plus nombreux que lors de la saison précédente avec une extension jusqu'au nord de l'Italie. Fin 2016 l'ensemble du pourtour adriatique était touché par la FCO de sérotype 4.

En octobre 2015, le Portugal notifiait des foyers de FCO de sérotype 1 et l'Espagne des foyers de sérotype 4 dans le sud du pays.

Saison 2017-2018

En juin 2017, la France a notifié quelques foyers de FCO de sérotype 8 dans les mêmes zones que celles atteintes la saison précédente puis ces foyers se sont fortement densifiés dans ces zones jusqu'en mars 2018 avec une extension à l'ouest vers la Bretagne. La FCO de sérotype 4 a été détectée en Corse puis en France continentale en novembre 2017. L'Italie et l'Espagne ont notifié des cas de FCO de sérotypes 1 et 4 sur cette saison.

Saison 2018-2019

Le sérotype 8 de la FCO restait présent sur les mêmes localisations en France continentale fin 2018 avec une extension du virus au nord et l'est atteignant la Belgique, l'Allemagne et la Suisse. La France, l'Espagne, le Portugal et le sud de l'Italie, dont la Sardaigne et la Sicile, notifiaient des foyers de FCO de sérotype 4.

Saison 2019-2020

En septembre 2019, la FCO de sérotype 8 a été détectée en Suisse et en Belgique puis en Allemagne et en France. Des foyers de FCO de sérotype 1 ont été détectés dans le sud de l'Italie et de sérotype 1 et 4 en Sardaigne et Sicile.

Les saisons 2018-2019 et 2019-2020 ont concerné un nombre beaucoup plus faible de foyers que les saisons précédentes (Figure 1). Une carte interactive des foyers de FCO en Europe est disponible sur le site de la Plateforme ESA et permet de visionner l'évolution des foyers de FCO sur ces différentes saisons ([lien](#)).



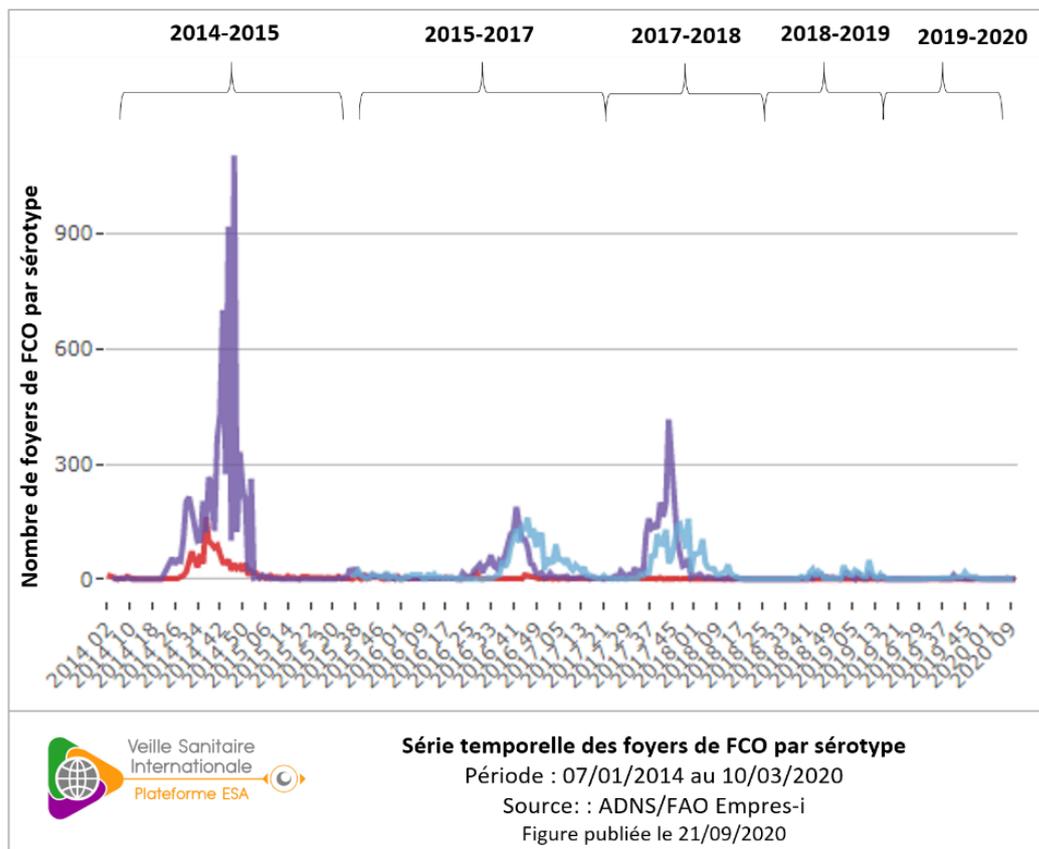


Figure 2. Série temporelle par semaine des foyers de FCO par sérotype du 07/01/2014 au 10/03/2020 en Europe (pays notifiant à l'ADNS) ; rouge : sérotype 1, violet : sérotype 4, bleu : sérotype 8. Sont précisées les périodes relatives aux saisons décrites ci-dessus (source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020, FAO Empres-i via l'[outil interactif de la Plateforme ESA](#))





UN CAS SUR UNE ANTILOPE AU SENEGAL

Les essentiels

- Mauritanie : un cinquième foyer a été déclaré le 28/09/2020. Il s'agit d'un foyer bovin.
- Sénégal : un cas sur une antilope a été notifié à l'OIE le 15/10/2020. L'apparition des symptômes remonte au 03/09/2020

Mauritanie

La Mauritanie a déclaré quatre foyers de fièvre de la vallée du Rift (FVR) chez des camélidés qui ont été confirmés par PCR le 23/09/2020 sur des animaux ayant présenté des symptômes entre le 17 et le 22/09/2020. Le précédent foyer remontait à décembre 2018 (source : [OIE le 24/09/2020](#)). Suite à une communication personnelle avec les scientifiques de l'Onardel (Laboratoire national de diagnostic vétérinaire mauritanien), le laboratoire national de référence FVR français (Cirad) précise que le dromadaire n'est pas la seule espèce touchée, mais aussi les bovins et les petits ruminants. Ceci est confirmé par cet [article média](#) au 13/10/2020 indiquant que 33 camélidés, quatre petits ruminants et six bovins seraient atteints. Comme c'était le cas en 2010 et 2012, le dromadaire a développé des signes plus graves que ceux qui étaient jusque-là habituellement observés sur cette espèce avec des mortalités précoces et des cas d'hémorragie. Une notification d'un cinquième foyer concernant des bovins a été faite à la FAO le 28/09/2020. Le nombre d'animaux concerné n'est pas précisé.

Selon le Ministère de la santé cité par la presse locale en ligne, la présence du virus a été confirmée chez treize personnes décédées dans neuf régions différentes [1] (Source : [média au 13/10/2020](#)). Un risque de propagation plus au nord, en particulier au Maroc, est à considérer compte tenu des flux d'animaux existants avec ce pays.

Sénégal.

Le Sénégal a notifié le 15/10/2020 un cas de FVR sur une antilope (*Hippotragus equinus*) vivant dans le delta du fleuve Sénégal à la frontière mauritanienne confirmé par PCR le 14/09/2020. L'animal a présenté des signes cliniques (hyperthermie, abattement) le 03/09/2020. L'autopsie a mis en évidence des lésions d'ictère sur les muqueuses buccales, oculaires, et sur les viscères abdominaux ainsi qu'une hépatosplénomégalie. L'animal vivait dans une réserve privée aménagée où deux autres antilopes sont présentes. Une pluviométrie très importante a été constatée sur cette période (Source : [OIE au 15/10/2020](#)). Ces conditions pourraient expliquer une prolifération des moustiques vecteurs. Cette zone est considérée comme enzootique par la communauté scientifique [2- 5].

Ce cas au Sénégal pourrait soit être un cas primaire en lien avec la situation enzootique dans la région soit lié à des mouvements d'animaux depuis la Mauritanie vers le Sénégal, beaucoup de ces échanges se faisant par camion via la digue du barrage de Diama à quelques kilomètres du cas de cette antilope [6-7]. La comparaison des séquences génétiques des souches mauritaniennes et sénégalaises pourrait permettre de distinguer ces deux hypothèses.





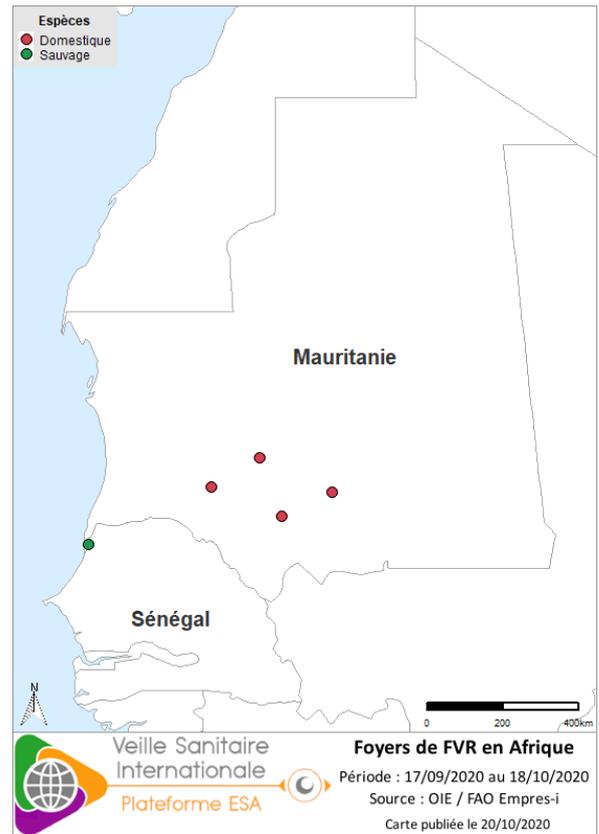
FIEVRE DE LA VALLEE DU RIFT EN AFRIQUE



Figure 1. Foyers de FVR déclarés du 17/09/2020 au 18/10/2020 (dont deux points superposés pour la Mauritanie le 24/09/2020) (source : [OIE le 24/09/2020](#) /FAO-Empres-i au 18/10/2020).

La FVR est une maladie des ruminants domestiques et sauvages et des humains, causée par le virus de la FVR (Phlebovirus). Elle cause classiquement des avortements et mortalités néonatales chez les ruminants, et un éventail de symptômes allant d'un syndrome grippal bénin à des formes graves chez les humains (1-5 % des cas: méningo-encéphalite, rétinite, fièvre hémorragique) [8].

La localisation des foyers rapportés ici est conforme à la distribution géographique et temporelle des foyers primaires de cette maladie en Mauritanie. En effet, la plupart d'entre eux surviennent en zone aride, et sont liés à la pullulation d'un moustique vecteur adapté à ces conditions éco-climatiques - *Aedes vexans*, dans les mares temporaires après les premières grosses pluies, souvent en juillet dans cette région. La contamination humaine est surtout liée à la manipulation des animaux infectés et de leurs produits, par exemple à l'occasion des abattages ou lors des avortements. La commercialisation des petits ruminants à l'occasion de la fête de l'Aïd El Kebir (appelée Tabaski en Afrique de l'Ouest) - intervenue en août cette année, a probablement contribué à la dissémination du virus, et à l'exposition de la population mauritanienne.



Références

- [1] Sahara Média, 2020. Mauritanie : 8 décès suite à la fièvre de la vallée du Rift ([lien](#))
- [2] Wilson, M. L.; Chapman, L. E.; Hall, D. B.; Dykstra, E. A.; Ba, K.; Zeller, H. G.; Traore-Lamizana, M.; Hervy, J. P.; Linthicum, K. J. & Peters, C. J. Rift Valley fever in rural northern Senegal: human risk factors and potential vectors American. Journal of Tropical Medicine and Hygiene, 1994, 50, 663-75 ([lien](#))
- [3] Thonnon, J.; Picquet, M.; Thiongane, Y.; Lo, M.; Sylla, R. & Vercruyssen, J. Rift Valley fever surveillance in the lower Senegal river basin: update 10 years after the epidemic. Trop. Med. Int. Health, 1999, 4, 580-585 ([lien](#))
- [4] Chevalier, V.; Thiongane, Y. & Lancelot, R. Endemic transmission of Rift Valley fever in Senegal. Transboundary and Emerging Diseases, 2009, 56, 372-374 ([lien](#))
- [5] Zeller, H. G.; Fontenille, D.; Traore-Lamizana, M.; Thiongane, Y. & Digoutte, J. P. Enzootic activity of Rift Valley fever virus in Senegal. American Journal of Tropical Medicine and Hygiene, 1997, 56, 265-72 ([lien](#))
- [6] Apolloni, A.; Nicolas, G.; Coste, C.; El Mamy, A. B.; Yahya, B.; El Arbi, A. S.; Gueya, M. B.; Baba, D.; Gilbert, M. & Lancelot, R. Towards the description of livestock mobility in Sahelian Africa: Some results from a survey in Mauritania PloS one, 2018, 13, e0191565 ([lien](#))
- [7] Nicolas, G.; Apolloni, A.; Coste, C.; Wint, G. R. W.; Lancelot, R. & Gilbert, M. Predictive gravity models of livestock mobility in Mauritania: The effects of supply, demand and cultural factors. PloS one, 2018, 13, e0199547 ([lien](#))
- [8] Arsevska, E.; Lancelot, R.; El Mamy, B. & Cêtre-Sossah, C. Situation épidémiologique de la fièvre de la Vallée du Rift en Afrique de l'Ouest et du Nord. Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation, 2016, 74, 25-29.





DEUX NOUVEAUX FOYERS EN ALLEMAGNE

Les essentiels

- **Allemagne** : Deux nouveaux foyers équins dans le nord-est du pays
- **Espagne** : Poursuite des déclarations de foyers équins portant à 133 le nombre de foyers depuis le 10/08/2020

Allemagne

L'Allemagne a confirmé deux nouveaux foyers équins entre le 19 et le 25/10/2020. Ces deux foyers sont géographiquement proches et se situent dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020). Depuis le 17/07/2020, 32 cas au sein de l'avifaune sauvage ou captive ont aussi été déclarés dans l'est du pays (figure 2).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas sauvages de West Nile par pays du 17/07 au 25/10/2020 inclus (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020, [Sikkema et al. Eurosurveillance](#))

Pays	Type d'animaux	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Espèces concernées
			confirmés pour la saison 2020 ²	déclarés du 19/10 au 25/10	
Allemagne	Avifaune sauvage et captive	17/07/2020	32	0	phaenicoptéridés, passéridés, accipitridés, bomicillidés, corvidés, strigidés
	Equidés	08/09/2020	21	2	/
Autriche	Equidés	05/10/2020	2	0	/
Bulgarie	Avifaune sauvage et captive	09/10/2020	2	0	corvidé, <i>Coturnix coturnix</i>
Espagne	Equidés	10/08/2020	133	4	/
France	Equidés	24/08/2020	5	0	/
Hongrie	Equidés	23/09/2020	1	0	/
Italie	Equidés	07/08/2020	12	0	/
Pays-Bas	Avifaune sauvage	22/08/2020	1	0	<i>Curruca communis</i>
Portugal	Equidés	31/07/2020	2	0	/

Bulgarie

La Bulgarie a confirmé le 09/10/2020 son premier cas au sein de l'avifaune sauvage pour la saison 2020 dans le sud-est du pays sur un corvidé (source : Commission européenne ADNS 12/10/2020). Le 15/10/2020 un deuxième cas a été confirmé dans la même région sur une caille des blés (*coturnix coturnix*) (source : Commission européenne ADNS 19/10/2020).

Espagne

² Pour la présente fiche, il est considéré que la saison 2020 a débuté le 17/07/2020 lors de l'apparition des premiers cas en faune sauvage en Allemagne





FIÈVRE WEST NILE EN EUROPE



L'Espagne a déclaré 30 nouveaux foyers équin entre le 05 et le 25/10/2020 dont 26 dans le sud et quatre dans le nord-est du pays. Au total, 133 foyers ont été déclarés depuis le début de la saison 2020 (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020). Les premiers foyers avaient été confirmés entre le 10 et le 12/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 10/08/2020).

La figure 1 montre que pour l'Espagne, ce début de saison 2020 est marqué par l'épisode le plus important observé depuis la mise en place du suivi de la distribution hebdomadaire des foyers équin en 2013 (Figure 1).

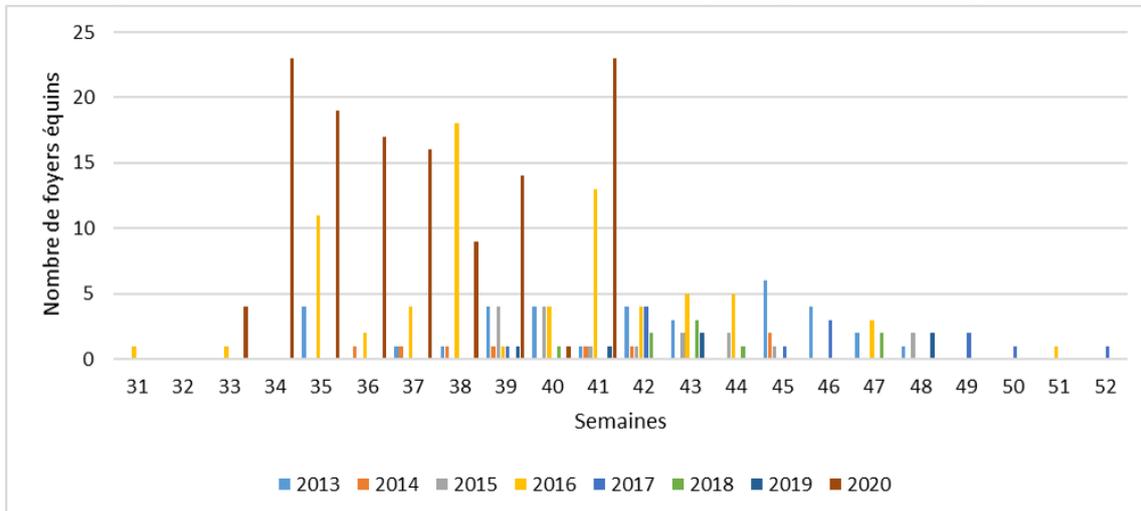


Figure 1. Distribution hebdomadaire des foyers équin de fièvre West Nile confirmés en Espagne depuis 2013 au 11/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 12/10/2020).

France

Pour la saison 2020, cinq foyers équin ont été confirmés : le 26/08/2020 en Corse-du-Sud dans une exploitation de dix-neuf équidés ; le 23/09/2020 chez des chevaux présentant des signes cliniques au sein d'exploitations de 75 équidés dans le Var ; le 23/09/2020 dans une exploitation de sept équidés en Haute-Corse ; le 15/10/2020 dans deux exploitations en Corse du Sud (apparition de symptômes neurologiques de type ataxie et parésie respectivement le 30/09 et 02/10/2020) (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).

Pays-Bas

Une fauvette grisette (*Curruca communis*) a été détectée positive au virus West Nile dans la commune d'Utrecht le 22/08/2020. Ce même oiseau avait été testé négatif au printemps. Des moustiques *Culex* ont été analysés dans la même zone permettant de détecter le virus sur deux pools (sur 44 testés). Ces analyses ont permis la mise en évidence du premier cas de transmission du virus sur le territoire. Une surveillance des arboviroses dont West Nile est en place dans le pays depuis 2016 (Source : [Sikkema et al. eurosurveillance](#)).

Portugal

Un nouveau foyer équin a été confirmé le 01/10/2020 suite à un test ELISA IGM positif (notification le 12/10/2020) sur un cheval ayant présenté des symptômes cliniques le 27/09/2020. Les 28 autres équidés de l'exploitation n'ont pas été atteints (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).

Pour en savoir plus

- Un suivi hebdomadaire des cas humains en Europe est disponible sur le site de l'ECDC ([lien](#)). Huit pays européens ont déclaré des cas de FWN pour cette saison : Allemagne, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Espagne, Italie, Pays-Bas et Roumanie (source : ECDC au 22/10/2020)
- Un bilan de la surveillance West Nile en France en 2019 a été publié le 25/03/2020 sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).





FIEVRE WEST NILE EN EUROPE

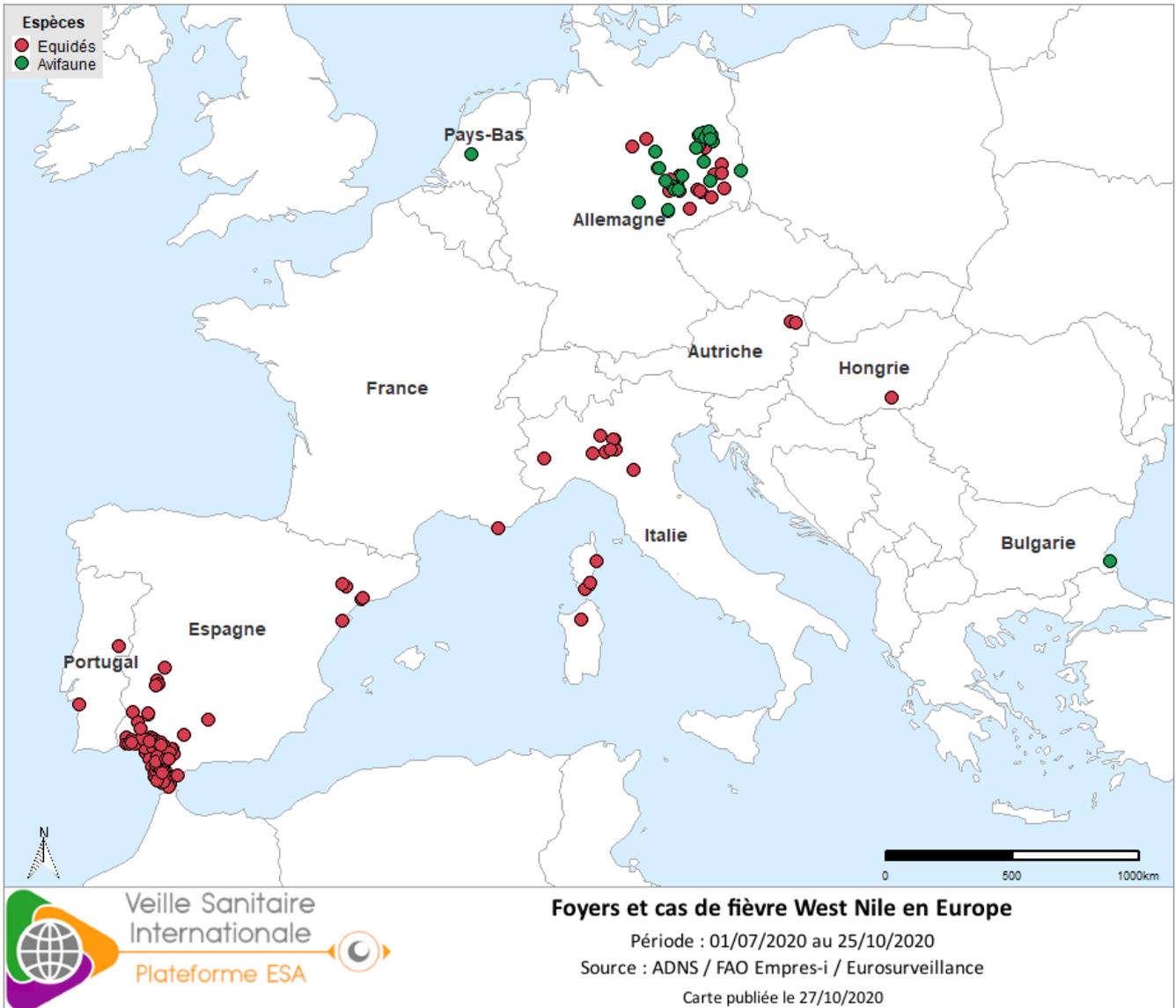


Figure 2. Foyers équin (rouge) et dans l'avifaune sauvage (vert) de fièvre West Nile confirmés en Europe du 01/07 au 25/10/2020 (source : Commission européenne ADNS / OIE au 26/10/2020, [Sikkema et al. eurosurveillance](#))





SITUATION EN ZONE PALÉARCTIQUE OCCIDENTALE³: PREMIERS CAS AUX PAYS-BAS

Les essentiels

- **Pays-Bas** : Premières notifications de cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage

-Rédigé en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses-

Russie et Kazakhstan

La Russie a confirmé, depuis le 28/07/2020, 55 foyers domestiques d'IAHP H5, dont la majorité a été confirmée de sous type H5N8 de clade 2.3.4.4b et sept foyers en avifaune sauvage de même sous-type, dont les deux derniers foyers déclarés en élevages de volailles le 14/10/2020, tous deux situés dans l'oblast d'Omsk limitrophe du Kazakhstan et au sud-est de l'Oural (OIE le 14/10/2020). Les foyers domestiques sont situés dans la zone au sud de l'Oural à l'exception de deux foyers détectés à plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest (source : OIE le 05/10/2020 et Figure 1). La plupart des foyers domestiques implique des basse-cours ou des élevages familiaux, trois foyers ont concerné des exploitations dont une comptant 1 557 797 volailles (10 299 animaux morts). Au Kazakhstan, depuis début septembre 2020 et la déclaration d'un foyer dans l'avifaune sauvage et de dix foyers domestiques dans la région Nord du pays (source : OIE au 16/09 et 05/10/2020), huit régions (soit 4 de plus que celles des déclarations officielles) seraient concernées par des détections en élevage (source : [Promed le 26/09/2020](#), le 06/10/2020 et [article de presse](#) du 28/09/2020).

Une analyse phylogénétique (conduite en collaboration par l'APHA Weybridge, le Royal Veterinary College, le Kazakh Scientific Research Veterinary Institute et le National Veterinary Reference Centre du Kazakhstan) à partir des séquences des virus de l'IAHP H5N8 détectés en septembre 2020 au Kazakhstan chez des poulets, des oies et des canards domestiques et chez un cygne tuberculé a confirmé que tous ces virus appartenaient au clade 2.3.4.4b et étaient tous apparentés à un même génotype ancestral détecté pour la dernière fois en 2017-2018. Ces virus n'étaient pas apparentés aux virus de l'IAHP H5N8 de clade 2.3.4.4b qui ont circulé en Allemagne et en Europe de l'Est de décembre 2019 à juin 2020.

Cette analyse suggère également que ces mêmes virus aient pu persister et circuler depuis 2018, en l'absence de toute détection, au sein d'élevages de volailles galliformes sans que l'étendue et la localisation de cette circulation puissent être précisées (source : [Promed le 26/10/2020](#)).

³ On entend ici par zone paléarctique occidentale l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient



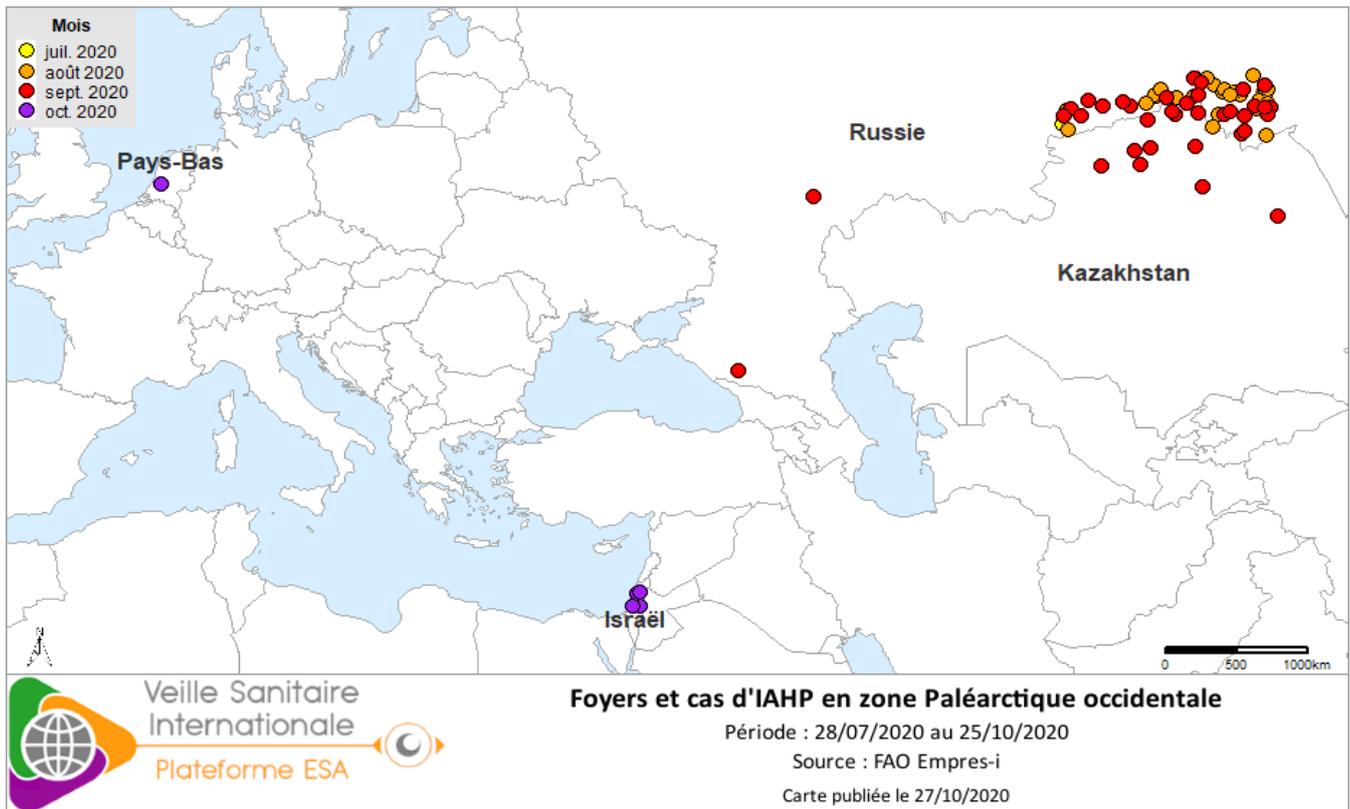


Figure 1. Distribution temporelle des cas et foyers d'IAHP H5 en Russie et au Kazakhstan confirmés entre le 28/07 et le 04/10/2020, juillet ●, août ●, septembre ●, octobre ● (source : FAO [au 26/10/2020](#))

La zone de détection (Russie frontière du Kazakhstan) des cas confirmés depuis le 13/08/2020 correspond à un couloir de migration dans lequel ont été précédemment détectés des cas d'IAHP sur de l'avifaune sauvage, qui avaient ensuite été suivis par des panzooties d'IAHP allant jusqu'en Europe et Afrique/Moyen Orient (2006, 2009, 2016...) (Source : [FAO Focus on, 11-novembre 2017, rapport Efsa du 24/09/2020](#)). Cette zone pourrait jouer un rôle de sentinelle précoce, les détections signalées en été révélant la circulation de virus IAHP dans des populations d'avifaune sauvage migratrice dont les zones de reproduction/nidification/mue se situent en zone arctique (Source : communications LNR Anses et OFB).

Israël

Plusieurs foyers et cas d'IAHP ont été notifiés à l'OIE entre le 13 et le 19/10/2020.

- Un premier foyer H5N8 le 12/10/2020 confirmé le 13/10/2020 dans une exploitation de 35 000 volailles reproductrices avec un taux de mortalité de 2,29 % à Maanit (Nord de Tel Aviv) ([notification OIE du 13/10/2020](#)).
- Plusieurs cas de mortalité ont été observés à partir du 12/10/2020 sur des oiseaux de l'avifaune captive (au moins seize *Cygnus atratus*, deux *Cygnus olor* un vanneau à éperon *Vanellus spinosus* et un grand cormoran *Phalacrocorax carbo*) dans le zoo de Jérusalem. L'infection par un virus H5N8 a été confirmée chez les cygnes noirs le 14/10/2020 : **seize** des 26 cygnes noirs du zoo sont morts **et six autres ont été euthanasiés**, laissant penser que cette espèce serait plus sensible que les autres selon les autorités ([notification OIE du 14/10/2020](#)).
- Un second foyer H5N8 a été confirmé le 15/10/2020 dans une exploitation de 18 800 dindes avec un taux de mortalité de 0,8 % à Revadim (Sud de Tel Aviv) ([rapport de suivi du 15/10/2020](#)).
- Un troisième foyer H5N8 a été confirmé le 17/10/2020 dans une exploitation de 34 000 volailles reproductrices avec un taux de mortalité de 0,19 % à Ram-on (Nord de Tel Aviv) ([rapport de suivi du 19/10/2020](#)).
- Un autre cas de mortalité dans l'avifaune captive a également été signalé le 18/10/2020 dans le parc national de Ramat Gan (près de Tel Aviv) : l'infection par un virus H5N8 a été confirmée chez un cygne noir *Cygnus atratus* juvénile trouvé mort et chez une oie domestique (source : [OIE WAHIS le 19/10/2020](#)).





INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE



Pour ces trois foyers en élevages de volailles et pour les différents cas sur l'avifaune captive, il est indiqué que la source probable de l'infection serait une contamination via des oiseaux sauvages migrateurs considérant que le mois d'octobre est une période importante de migration pendant laquelle 500 millions d'oiseaux passent par Israël.

Les nouvelles détections rapportées cette semaine indiquent que la dynamique d'infection par des virus H5N8 hautement pathogènes reste active en Russie et probablement au Kazakhstan (Sibérie occidentale) et pourrait s'être étendue jusqu'en Israël. Elles alertent sur le risque possible d'introduction du virus en Europe de l'Est, lié à des mouvements d'oiseaux sauvages infectés à partir des zones touchées en Russie-Kazakhstan, et soulignent l'importance de maintenir une vigilance particulière sur le territoire français compte tenu de la saison actuelle de migration des oiseaux.

Europe

France

Le niveau d'alerte du réseau SAGIR (Office français de la biodiversité et fédérations des chasseurs) pour la surveillance de l'influenza chez les oiseaux sauvages a été élevé le 02/10/2020. Une vigilance particulière sera portée au cours des prochains mois sur les mortalités d'oiseaux d'eau (anatidés, rallidés et laridés), des échassiers et des rapaces (diurnes) qui pourraient être concernés. Le niveau de risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'IAHP a été élevé au niveau modéré sur l'ensemble du territoire français depuis le 26/10/2020. Cela induit des mesures de prévention dans les élevages avec renforcement de la biosécurité et dans les activités cynégétiques (source DGAL, Arrêté ministériel du 23 octobre 2020 [lien](#)). Cette décision a été prise suite à la déclaration par les Pays-Bas d'un cas d'infection par un virus de l'IAHP de sous-type H5N8 détecté dans l'avifaune sauvage, en suivant les recommandations des avis de l'Anses [2016-SA-0245 partie 1](#) ; [partie 2](#) et [2017-SA-0203 partie 1](#) ; [partie 2](#)).

Allemagne

Le 02/10/2020, le niveau de risque d'introduction d'IAHP en raison des migrations d'oiseaux pour cet automne/hiver a été estimé élevé sur le territoire par les autorités compétentes allemandes. Les mesures de biosécurité en élevage et de surveillance événementielle de la faune sauvage ont été renforcées ([lien](#)).

Pays-Bas

Les Pays-Bas ont notifié des cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage le 21/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020). Le 17/10/2020 six cygnes tuberculés (*Cygnus olor*) avaient été retrouvés morts dans une zone humide située sur la localité de Kockengen dans la province d'Utrecht. Les analyses du laboratoire national de référence ont confirmé (20/10/2020) une infection par un virus de l'IAHP H5N8 sur deux oiseaux trouvés morts (source : Commission européenne ADNS au 25/10/2020, [OIE WAHIS le 23/10/2020](#), [LRUE](#)). Les séquences partielles obtenues par le LNR néerlandais seraient apparentées à des séquences de virus H5N8 HP identifiés en Égypte (en 2018-2019) et aux Pays-Bas (en 2016), et ne seraient par conséquent pas directement apparentées aux séquences des virus H5N8 HP qui ont circulé dans plusieurs pays d'Europe de l'Est et en Allemagne entre décembre 2019 et juin 2020 (source : [LRUE](#)).

En l'absence de données complètes concernant les séquences des virus détectés aux Pays-Bas, leur parenté avec les virus de l'IAHP H5N8 circulant depuis début septembre 2020 au Kazakhstan est encore incertaine mais plausible, compte tenu des mouvements migratoires hivernaux en cours.





POURSUITE DES DECLARATIONS EN ALLEMAGNE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none">• Allemagne : Entre le 10/09 et le 25/10/2020, 90 cas sur des sangliers ont été déclarés en Allemagne à la frontière avec la Pologne. La maladie s'est étendue vers le nord du pays depuis le 30/09/2020.
<ul style="list-style-type: none">• Belgique : Pas de nouveau cas depuis la déclaration le 17/03/2020 d'ossements positifs découverts le 03/03/2020, provenant d'un animal dont la mort a été estimée à au moins six mois par les autorités belges.
<ul style="list-style-type: none">• France : La France est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 26/10/2020 (source : DGAL).
<ul style="list-style-type: none">• Pologne : Quarante-et-un nouveaux cas chez les sangliers et deux foyers domestiques ont été déclarés entre le 19 et le 25/10/2020. Un cas avait été détecté le 09/10/2020 à 2,5 km de la frontière avec l'Allemagne.

Allemagne

Le virus de la peste porcine africaine (PPA) a été détecté pour la première fois en Allemagne et confirmé le 10/09/2020 chez une laie de 2-3 ans retrouvée morte dans un champ de maïs dans le Brandebourg (circonscription de Spree Neisse à la frontière de la circonscription d'Oder Spree) à environ 7 km de la frontière germano-polonaise (figure 1) (Source : Commission européenne ADNS au 13/09/2020, [article Pigprogress](#) du 16/09/2020, [site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020, [site FLI](#) au 18/09/2020).

La distance géographique jusqu'au cas polonais confirmé de PPA le plus proche (détecté le 22/02/2020) n'était que de 30 km. La proximité de la frontière germano-polonaise d'environ 6 km rend probable l'entrée d'un sanglier en migration. Cette hypothèse est compatible avec une vitesse de diffusion de la PPA dans la population des sangliers de 3 à 4 km par mois. Cependant, une introduction par l'Homme par des aliments contaminés ou une autre source ne peut être exclue. Selon les [statistiques allemandes](#) la densité porcine dans la zone concernée est faible (inférieure à 50 porcs par 100 ha). Les zones de forte densité de porcs sont situées plus à l'ouest dans les Länder de Rhénanie du Nord-Westphalie et Basse-Saxe.

Les autorités sanitaires allemandes mettent en place toutes les mesures européennes réglementaires. La construction d'une clôture électrique dans un rayon de 3 km autour de ce premier cas avait été initiée le 12/09/2020 ([site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020).

Depuis la déclaration de ce cas, les autorités sud-coréennes, chinoises, argentines et japonaises ont fermé leurs frontières aux produits allemands d'origine porcine (Source : [média](#) au 11/09/2020).

Le 30/09/2020 un cas a été confirmé dans la circonscription de Märkisch Oderland, approximativement à 64 km des cas détectés dans les circonscriptions de Oder Spree et Spree Neisse. Ces 2 zones n'étant a priori pas reliées épidémiologiquement, les deux zones sont distinguées ci-dessous.

Zone Sud

Depuis ce premier cas confirmé le 10/09/2020, 53 autres cas ont été confirmés entre le 16/09 et le 02/10/2020 dans le Brandebourg. Au 18/10/2020, 67 cas ont été notifiés dans cette zone (source : Commission européenne ADNS le 19/10/2020). Entre le 19/10 et le 25/10/2020, 17 cas supplémentaires ont été notifiés dans cette zone (source : Commission européenne ADNS le 25/10/2020).

Zone nord infectée depuis le 30/09/2020

Dans la circonscription de Märkisch Oderland, après un premier cas confirmé le 30/09/2020, un deuxième cas a été confirmé le 08/10/2020 puis un troisième le 14/10/2020. Entre le 19/10 et le 25/10/2020, trois nouveaux cas ont été confirmés dans cette circonscription (un le 21/10 et deux le 23/10/2020). Ils se situent approximativement à 64 km des 84 autres cas confirmés dans les circonscriptions de l'Oder Spree / Spree Neisse, et à 60 km du cas polonais le plus proche (Figure 1, source : communauté européenne ADNS le 26/10/2020). L'hypothèse d'une introduction unique de la PPA en Allemagne avec diffusion "naturelle" en tâche d'huile est fortement improbable. A une vitesse moyenne de diffusion connue pour la PPA d'environ 3 km/mois (source EFSA), il aurait fallu une période plus longue pour que la PPA couvre une zone aussi étendue. Ces nouveaux cas pourraient être soit liés à une nouvelle introduction, soit à une activité humaine (source : [note de la Plateforme ESA du 30/09/2020](#)). Les premières investigations menées par le FLI sont en faveur d'une nouvelle introduction depuis la Pologne (Source : [Promed](#) au 02/10/2020).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



A titre de comparaison, la distance qui a été observée en Belgique après une introduction focale entre les cas les plus éloignés était de l'ordre de 35 km. On peut considérer que l'Allemagne risque de devoir faire face à un large front épizootique le long de la frontière polonaise, qu'il sera probablement difficile de contenir.

Nouvelle estimation de la date d'introduction de la PPA sur le territoire allemand

Sur la base des prélèvements réalisés sur le premier cadavre trouvé dans un état de décomposition avancée, le laboratoire de référence allemand indiquait le 15/09/2020 qu'il supposait que l'introduction sur le territoire allemand avait eu lieu deux à quatre semaines auparavant ([site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020). Des analyses sur des ossements desséchés trouvés les 18 et 19/09/2020 montrent que la PPA aurait été introduite sur le territoire allemand au plus tard durant la première quinzaine du mois de juillet (source : [ISN](#) le 02/10/2020).

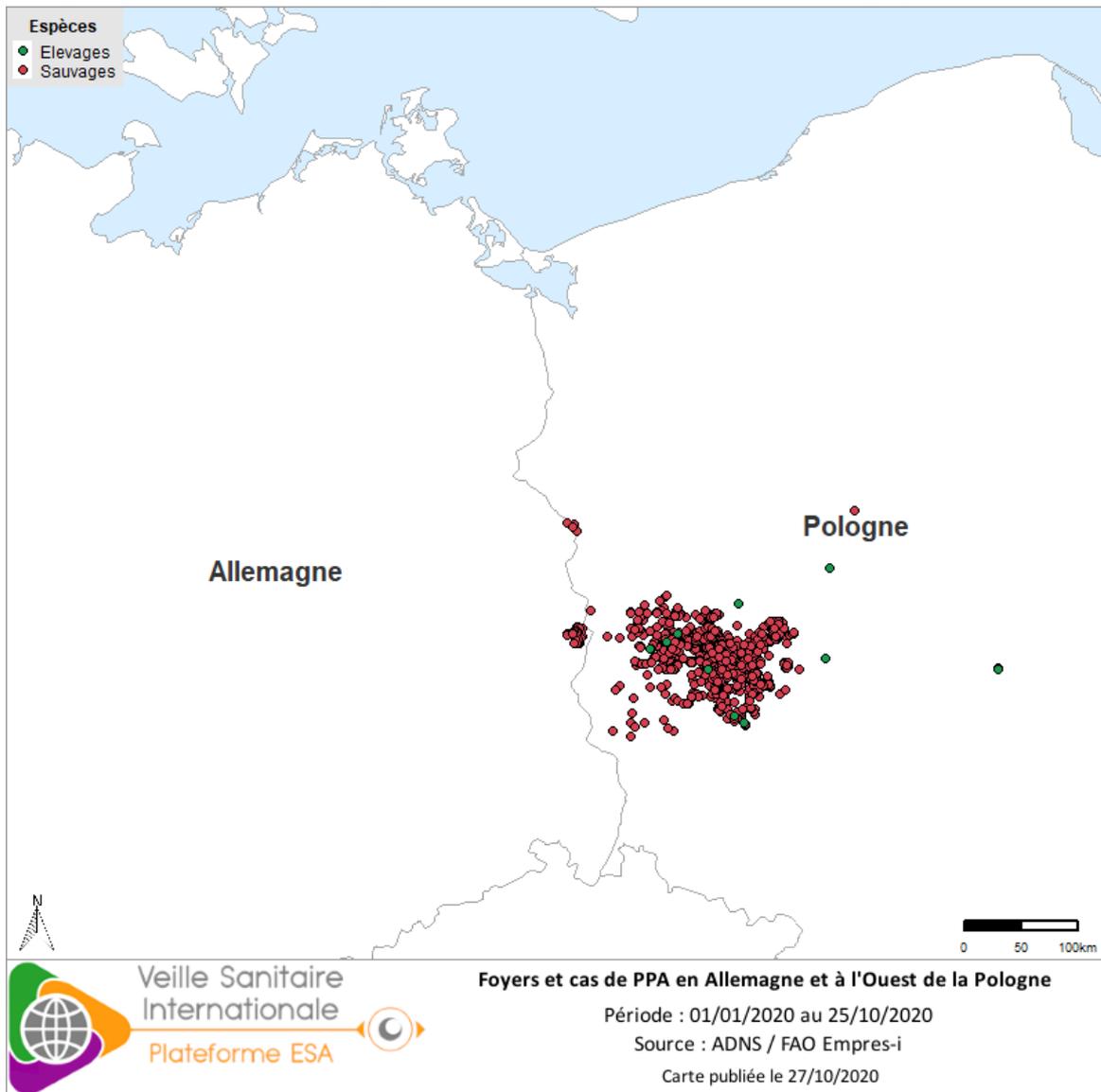


Figure 1. Localisation des cas de PPA confirmés en Allemagne entre le 01/01 et le 25/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 26/10/2020).

Des mesures complémentaires ont été prises pour limiter la diffusion (interdiction de chasse et des activités agricoles et forestières dans un rayon de 3 km autour des cas afin d'éviter d'effrayer les sangliers et d'entraîner leur dispersion) et la clôture électrique dont la construction avait débuté le 12/09/2020 sera étendue (Source : [article média](#) au 15/09/2020, [site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020). Les autorités du Brandebourg ont également annoncé la mise en place d'une prime de 100-150 euros par carcasse de sanglier trouvée afin d'identifier le plus rapidement





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



possible l'étendue de la zone infectée (Source : [article Pigprogress](#) du 16/09/2020). Une quarantaine de personnes serait mobilisée pour la recherche des cadavres qui se fait également à l'aide de drones, d'hélicoptères, de chiens pisteurs (Source : [article Pigprogress](#) du 23/09/2020). Une carte des zonages autour des cas de sangliers est disponible sur le [site](#) des autorités du Brandebourg. Une clôture grillagée enterrée sur 20 cm est en cours de construction sur la frontière avec la Pologne (source : [article média](#) au 22/09/2020).

Pour en savoir plus

Une note dédiée au premier cas de PPA en Allemagne est disponible sur le site de la Plateforme ESA : [lien](#).

Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, entre le 13/09/2018 et le 19/10/2020, 833 prélèvements issus de cadavres ou ossements de sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA) parmi 5 401 analysés ou en cours d'analyse ; aucun nouveau cas positif n'a été confirmé depuis la découverte d'ossements le 03/03/2020 (source : [Service public de Wallonie au 20/10/2020](#) et Commission européenne ADNS au 26/10/2020). La répartition géographique des cas détectés entre le 13/09/2018 et le 19/10/2020 est mise à disposition par le service public de Wallonie (source : [Service public de Wallonie au 20/10/2020](#)).

France

La France est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 26/10/2020 (source : DGAL). Du 16/09/2018 au 31/08/2020, 585 cadavres de sangliers ont été signalés au total sur l'ensemble du territoire métropolitain dont 548 ont été testés en France par le réseau Sagir. Tous étaient négatifs pour la PPA (source : [réseau Sagir au 31/08/2020](#)). Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire en Belgique, un arrêté en date du 20/07/2020 autorise la reprise des activités professionnelles d'exploitation forestière à la frontière franco-belge (source : Légifrance au 02/08/2020 et ministère de l'agriculture et de l'alimentation au 02/08/2020). Il modifie l'arrêté du 19/10/2018 (source : Légifrance au 02/08/2020).

Pologne

Concernant la faune sauvage, depuis la confirmation de PPA sur une laie accidentée le 04/11/2019 dans l'ouest du pays, les cas faune sauvage confirmés se répartissaient dans deux zones situées dans l'est et dans l'ouest du pays. Dans ces deux zones quarante-et-un nouveaux cas ont été déclarés entre le 19/10 et le 25/10/2020 (Source : Commission européenne ADNS le 26/10/2020).

Concernant les foyers domestiques, deux foyers domestiques avaient été déclarés en dehors des deux zones pré-citées respectivement le 16 et le 28/09/2020 à proximité de la ville de Kalisz. Ce foyer avait donc engendré une nouvelle zone réglementée au centre de la Pologne (Figure 3). Aucun sanglier positif n'a été pour le moment détecté dans cette nouvelle zone réglementée (Source : Commission européenne ADNS le 26/10/2020). Alors que le nombre de foyers en Pologne était faible de janvier à mai 2020 (deux foyers), une recrudescence depuis juin 2020 a été observée (102 foyers déclarés entre le 05/06 et le 25/10/2020) (Source : Commission européenne ADNS le 26/10/2020). Ceci est cohérent avec les pics saisonniers constatés en élevage lors des années précédentes (Source : [rapport EFSA 30/01/2020](#)) et concerne toutes les zones PPA polonaises (zones PPA ouest et est) (source : Commission européenne ADNS le 19/10/2020).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 19 au 25/10/2020 inclus

Un total de 134 cas dans la faune sauvage⁴ ou foyers domestiques a été déclaré sur cette période (NB : 113, 145 et 153 les trois semaines précédentes) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS le 26/10/2020).

Le détail de la répartition de ces foyers domestiques et cas faune sauvage est présenté dans le tableau 1. Le nombre de foyers domestiques ne reflète pas le nombre d'animaux concernés, la taille des exploitations pouvant varier (allant d'élevages familiaux à des élevages pouvant compter des centaines de milliers de porcs). De même, le nombre de cas faune sauvage ne représente pas le nombre d'animaux concernés mais le nombre de notifications concernant des cas faune sauvage. Certaines notifications peuvent en effet concerner des cas multiples.

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas faune sauvage non captifs de PPA déclarés en Europe du 19 au 25/10/2020 (pays par ordre alphabétique) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS le 26/10/2020). Pour les cas de faune sauvage, les notifications se font sur la base de tests sérologiques ou de tests virologiques positifs. Pour la Russie, seuls les foyers et cas situés en Europe géographique sont indiqués dans le présent tableau.

⁴ A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



Pays	Foyers domestiques	Cas faune sauvage non captive	Total
Allemagne	0	20	20
Bulgarie	0	12	12
Estonie	0	1	1
Hongrie	0	12	12
Lettonie	0	7	7
Lituanie	0	5	5
Pologne	2	41	43
Roumanie	18	7	25
Slovaquie	0	7	7
Ukraine	2	0	2
Total	22	112	134

Une carte interactive des foyers domestiques et cas faune sauvage est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)

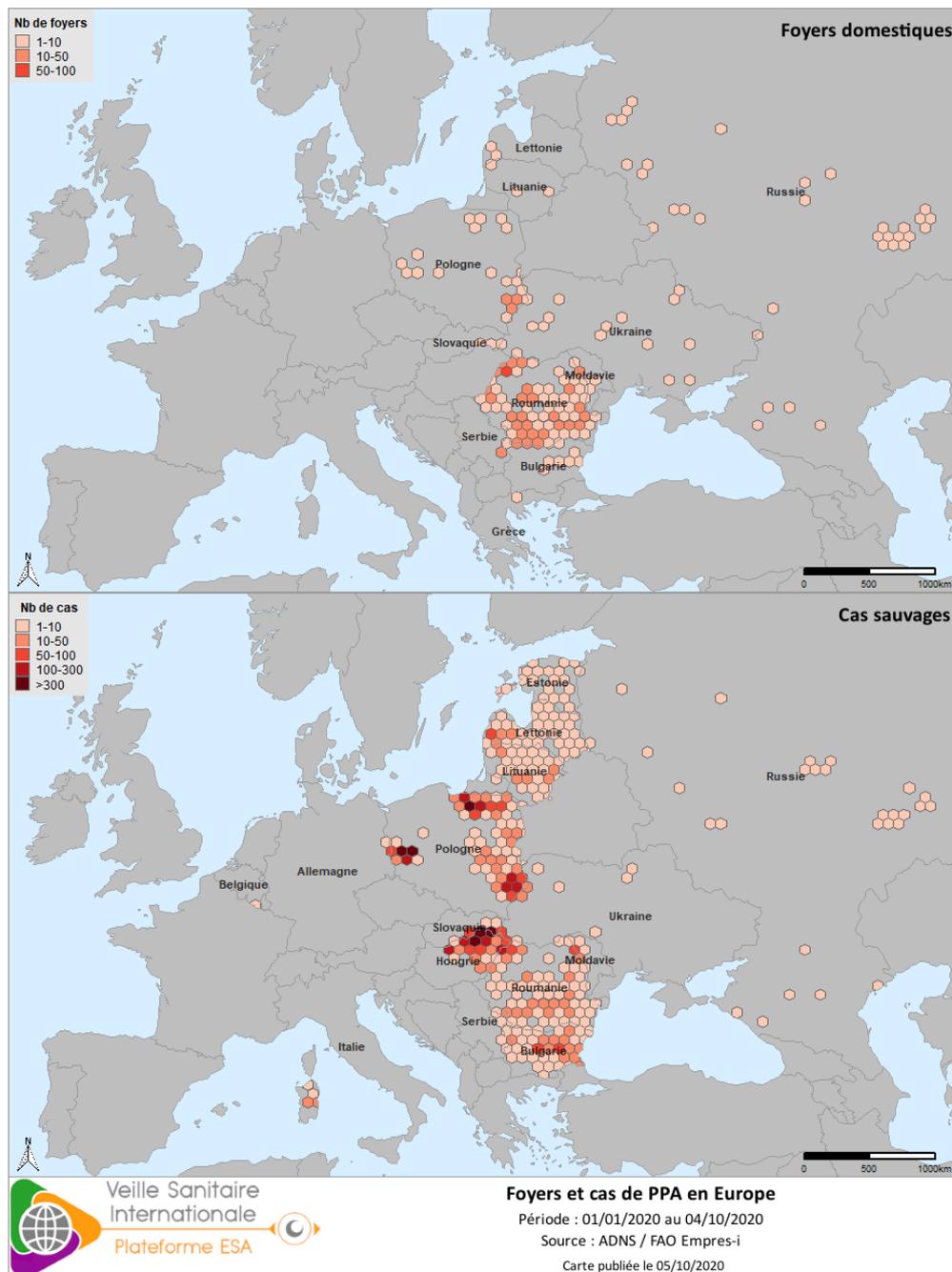


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et cas faune sauvage (bas) de PPA confirmés en Europe du 01/01 au 04/10/2020 (source : Commission européenne ADNS/FAO Empres-i au 05/10/2020).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)

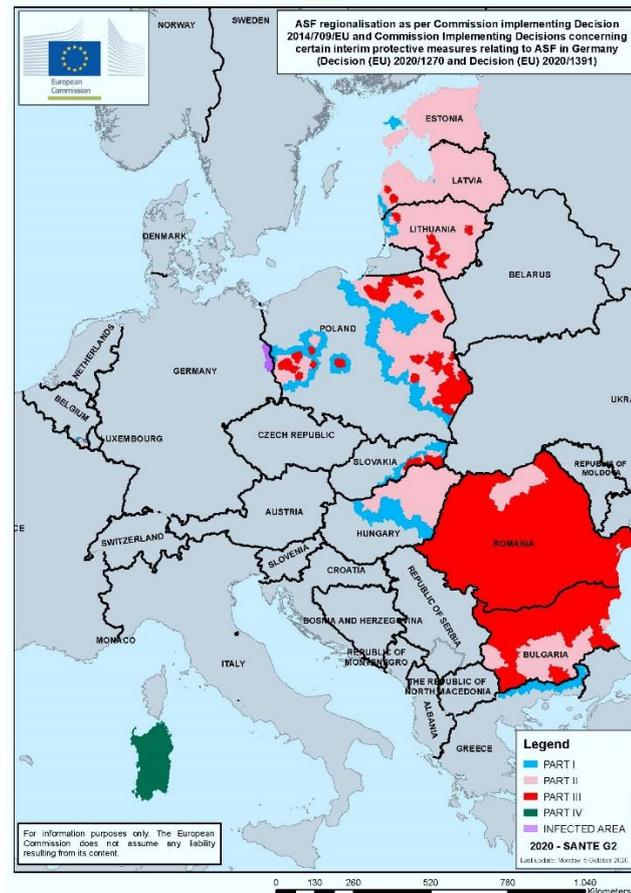


Figure 3. Représentation des zones réglementées de peste porcine africaine en Europe au 05/10/2020 (annexe de la décision 2014/709) (Source : [site de la commission européenne](#)).

Pour en savoir plus

- Une note dédiée à la PPA en Belgique et en France, reprenant également les mesures de surveillance et de prévention mises en place contre la maladie en France, a été actualisée au 04/08/2020 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
- Les différentes actions de sensibilisation menées en France dans le cadre de la PPA sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).
- Dans le cadre de sa grande campagne de sensibilisation à la PPA, l'Efsa lance un nouveau site web StopASF, disponible dans toutes les langues des pays ciblés ainsi qu'en anglais, français, allemand, espagnol et italien. L'objectif de cette campagne est d'aider à enrayer la propagation de la PPA dans le sud-est de l'Europe ([lien](#)).

ASIE/OCEANIE

La PPA a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région, touchant actuellement 15 pays. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas faune sauvage par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)).





PREMIERES IDENTIFICATIONS EN 2020 CHEZ DES MERLES

Les essentiels

- Deux cas dans la Marne et dans l'Yonne confirmés en août et en septembre (source : LNR West Nile le 07/10/2020)

-Rédigé par le LNR fièvre West Nile de l'Anses-

Deux cas d'infection par le virus Usutu viennent d'être identifiés par le réseau SAGIR et le LNR West Nile sur deux merles trouvés morts respectivement à Reims (51) début août (avec un rapport de mortalité groupée sur cette zone urbaine) et à Charmoy (89) mi-septembre (source : LNR West Nile de l'Anses le 07/10/2020).

A noter un fait marquant en Europe cette année avec la détection pour la première fois du virus en Angleterre entre le 15/07 et le 26/08/2020. Il a été retrouvé dans le Grand Londres sur de l'avifaune (six passériformes). Un programme de surveillance de West Nile et Usutu est en place dans le pays depuis 2005 avec l'analyse d'oiseaux retrouvés morts lors de la saison active vectorielle (avril à novembre) (Source: [Folly et al. Eurosurveillance](#)).

Un virus zoonotique présent sur le territoire français depuis 2015

Le virus Usutu (ou "USUV") est un flavivirus zoonotique, proche génétiquement et d'un point de vue épidémiologique du virus West Nile, considéré comme émergent en Europe. Le cycle de transmission d'USUV est semblable à celui du virus West Nile avec un réservoir aviaire et de nombreuses espèces de moustiques *Culex* intervenant comme vecteurs, en particulier *Culex pipiens* considéré comme le vecteur principal en Europe.

Il peut être rarement et sporadiquement pathogène pour l'Homme (dix-neuf patients ayant développé une forme neuro-invasive d'infection à Usutu sont actuellement recensés en Europe, dont un cas en France dans la région de Montpellier). Cependant, l'impact zoonotique du virus Usutu est certainement sous-évalué, puisqu'USUV est rarement recherché dans le diagnostic différentiel des méningites et encéphalites chez l'Homme en France et en Europe.

Bien qu'identifié en Europe dès la fin des années 1990, en France, ce n'est qu'en 2015, à la suite de mortalités de merles signalées dans les départements du Haut-Rhin et du Rhône, que les premiers isolements de USUV ont été réalisés (collaboration OFB/réseau SAGIR et ANSES). L'épidémiologie d'USUV est complexe et l'analyse des infections notifiées à ce jour montre que le virus a été introduit à plusieurs reprises en France.

Une importante épizootie à USUV a été rapportée en France en 2018, avec 46 départements ayant déclaré des mortalités dans l'avifaune sauvage et captive dues à l'infection par le virus Usutu ; un seul département, la Moselle, a enregistré un cas de mortalité dû à USUV chez un merle en 2019. Les enregistrements de 2020 semblent montrer, comme en 2019, une circulation limitée du virus en France cette année. La faible circulation virale de 2019 et 2020 peut s'expliquer par la forte immunité de population acquise après l'épizootie de 2018 mais il faut s'attendre à une nouvelle recrudescence des cas d'infection par USUV en France dans les années à venir (immunité de population de 3-4 ans environ d'après les études réalisées en Europe centrale).





Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés (sur les deux dernières semaines). Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe : Pas de foyer déclaré cette semaine

- Le dernier foyer européen a été déclaré par l'Allemagne dans une exploitation de dix-neuf oiseaux dont un a été confirmé comme atteint par un virus de type H5NX dans la région de Muenster le 14/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 12/10/2020).

Rage en Europe : Aucun cas déclaré cette semaine

- Pologne :** Un foyer canin (lyssavirus) a été confirmé par la Pologne le 09/10/2020 (source : Commission européenne ADNS au 12/10/2020).

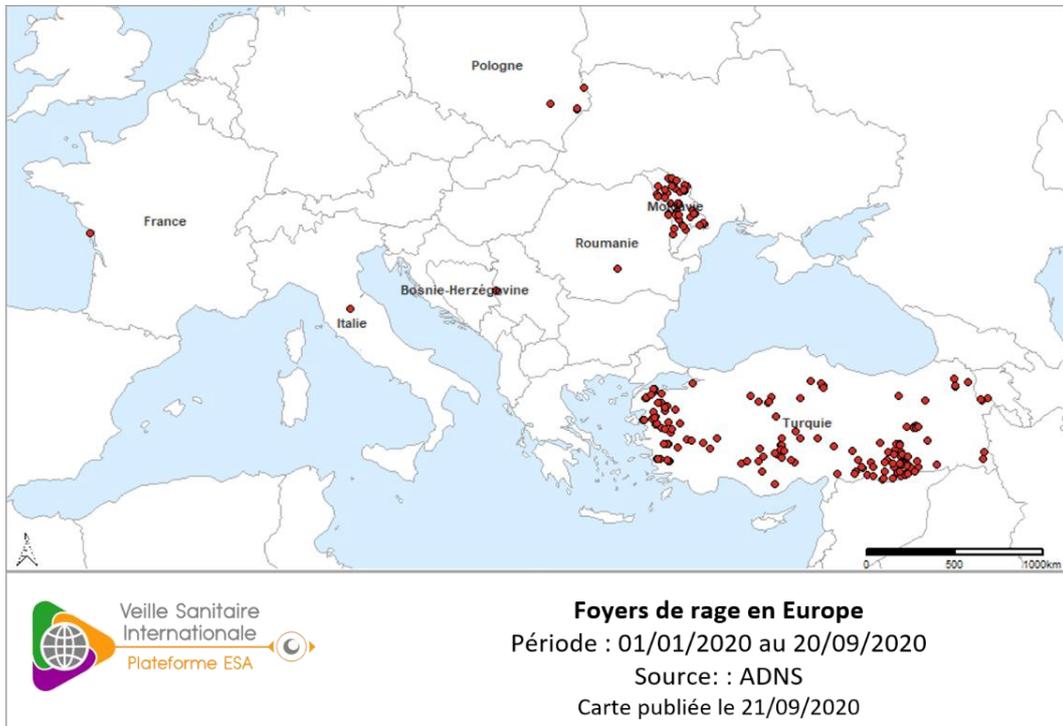


Figure 3. Localisation des cas de rage du 01/01 au 20/09/2020 en Europe et Turquie (source : Commission européenne ADNS au 21/09/2020). Pour la France, il s'agit d'un cas importé.

Est de l'Europe : Les données mises à disposition par la commission européenne et l'OMS-Europe montrent que dans les pays situés à l'Est des frontières de l'UE, la rage est enzootique. D'après les données ADNS, c'est le cas pour la Turquie et la Moldavie (Cf. figure 3 ci-dessous). En Ukraine et en Russie, la rage n'est pas déclarée au système ADNS. Cependant, la rage est aussi enzootique dans ces deux pays avec un nombre élevé de foyers domestiques et cas sauvages (Données OMS-Europe). En Moldavie, quatre foyers et un cas ont été notifiés entre le 12 et le 16/10/2020. Les foyers concernent un bovin confirmé positif le 09/10/2020, un chat et un chien confirmés positifs respectivement le 09 et 15/10/2020, un cheval confirmé positif le 16/10/2020. Le cas concerne un renard mort suite à un accident de la route confirmé positif le 09/10/2020 et détecté dans le cadre de la surveillance active lié au plan d'éradication de la rage dans le pays (Commission européenne ADNS au 19/10/2020). La Moldavie a notifié 55 foyers et cas en 2020, toutes espèces confondues. En Turquie douze foyers bovins et un équin ont été notifiés le 13/10/2020 portant à 176 le nombre de foyers et cas notifiés en 2020 (source : Commission européenne ADNS au 19/10/2020).





	Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis : aucun nouveau foyer déclaré cette semaine
<p>Aucun nouveau foyer n'a été déclaré entre le 08/10 et le 22/10/2020 (Source : USDA au 15/10/2020 et USDA au 22/10/2020)</p> <p>Un nouveau foyer a été confirmé au Texas (Source : USDA au 08/10/2020).</p> <p>Depuis la reprise de l'épizootie le 13/04/2020, les déclarations se poursuivent avec huit Etats atteints (Arizona, Arkansas, Kansas, Missouri, Nebraska, Nouveau Mexique, Oklahoma et Texas), le dernier Etat ayant été atteint le 27/07/2020.</p> <p>Depuis le 13/04/2020 et au 08/10/2020, 326 exploitations ont été suspectées (dont 206 confirmées positives). Les vesiculovirus identifiés sont des sérotypes Indiana et New Jersey, deux sérotypes connus pour être responsables de formes graves (Source: Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties, USDA au 08/10/2020).</p> <p>A titre de comparaison le nombre d'exploitations suspectées à la même période en 2019 était de 1131 pour 462 confirmations dans huit Etats différents (rapport USDA au 23/10/2019). Sur toute l'année 2019, 1 144 exploitations avaient été suspectées dans huit Etats pour 472 confirmations (rapport USDA au 06/01/2020).</p>	

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit " © <https://www.plateforme-esa.fr/>"

